

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys CemCore

Date de révision: 05.03.2021

Page 1 de 7

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Visalys CemCore

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Kettenbach GmbH & Co. KG	
Rue:	Im Heerfeld 7	
Lieu:	D-35713 Eschenburg	
Téléphone:	+ 49(0) 2774/705-0	Téléfax: +49 (0)2774/705-66
E-mail:	info@kettenbach.com	
Internet:	www.kettenbach.com	
Service responsable:	R&D	

##### Information supplémentaire

Destiné à un usage en dentisterie par du personnel qualifié

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
Skin Sens. 1; H317  
STOT SE 3; H335  
STOT RE 1; H372  
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

###### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Silicone dioxide  
Aliphatic urethane methacrylate (Urethan dimethacrylate)  
Hydrophilic, aliphatic monomers (aliphatic Trimethacrylate / aliphatic Dimethacrylate)  
Benzoylperoxide  
2-[-Hydroxy-5-[2-(methacryloyloxy)-ethyl]phenyl]-2H-benzotriazole

Mention Danger  
d'avertissement:

###### Pictogrammes:



###### Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

###### Conseils de prudence

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P405	Garder sous clef.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys CemCore

Date de révision: 05.03.2021

Page 2 de 7

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE      N° Index      N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)	
14464-46-1	Silicone dioxide	10 - <45%
	238-455-4	
	STOT RE 1; H372	
72829-09-5	Aliphatic urethane methacrylate (Urethan dimethacrylate)	5 - < 25%
	276-900-4	01-2120756306-53
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319	
13760-80-0	Ytterbium (III) fluoride	5 - 25%
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335	
3290-92-4	Hydrophilic, aliphatic monomers (aliphatic Trimethacrylate / aliphatic Dimethacrylate)	5 - 25%
	221-950-4	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 4; H315 H319 H413	
	Benzoylperoxide	<1%
	Self-react. C, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H242 H319 H317 H400 H410	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

##### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
14464-46-1	238-455-4	Silicone dioxide	10 - <45%
		par inhalation: Données manquantes (gaz); dermique: Données manquantes; par voie orale: Données manquantes	
13760-80-0		Ytterbium (III) fluoride	5 - 25%
		Skin Irrit. 2; H315: >= - 100	

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

##### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys CemCore

Date de révision: 05.03.2021

Page 3 de 7

#### Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

NE PAS faire vomir. @0405.B004145 Traitement médical nécessaire.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

N' est pas nécessaire.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

@1501.B015744

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Autres informations

Recueillir mécaniquement.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Destiné à un usage en dentisterie par du personnel qualifié Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

##### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Les précautions habituelles dans le cas de manipulation de produits chimiques doivent être respectées.

##### Information supplémentaire

Les précautions habituelles dans le cas de manipulation de produits chimiques doivent être respectées.

@1501.B015713

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Visalys CemCore**

Date de révision: 05.03.2021

Page 4 de 7

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

@1501.B150771

Protéger du rayonnement solaire.

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
14464-46-1	Silices cristallines, cristobalite, poussières alvéolaires	-	0,05		VME (8 h)	

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

Lunette de protection.

**Protection des mains**

Gants

Matériau approprié:

Caoutchouc butyle.,NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel),.PVC (Chlorure de polyvinyle).

Matériau déconseillé:

NBR (Caoutchouc nitrile).

**Protection de la peau**

Vêtements de protection.

**Protection respiratoire**

N' est pas nécessaire.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

N' est pas nécessaire.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Pâte	
Couleur:	blanc - marron	
Odeur:	caractéristique	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Inflammabilité:		non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Point d'éclair:		non applicable
Température d'auto-inflammation:		non applicable
Température de décomposition:		non applicable
Hydrosolubilité:		pratiquement insoluble

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys CemCore

Date de révision: 05.03.2021

Page 5 de 7

Densité (à 23 °C): ca. 1,75 g/cm<sup>3</sup>  
 Densité apparente: non déterminé

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible  
 Température d'inflammation spontanée  
 solide: non déterminé  
 gaz: non déterminé

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

@1001.B010031 @1001.B010075

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun, dans le cas d' une utilisation conforme au règlement.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucun, dans le cas d' une utilisation conforme au règlement.

#### 10.5. Matières incompatibles

Générateur de radicaux. Agents réducteurs.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans le cas d' une utilisation conforme au règlement.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicité aiguë

Absence de données toxicologiques.

##### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
14464-46-1	Silicone dioxide				
	orale	Données manquantes			
	cutanée	Données manquantes			
	inhalation	Données manquantes			

##### Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : Effet irritant sur l'oeil:

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune indication expérimentale relative à la mutagénité in vitro disponible.

##### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys CemCore

Date de révision: 05.03.2021

Page 6 de 7

#### Information supplémentaire

Peut provoquer une allergie cutanée.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
14464-46-1	Silicone dioxide					
	Toxicité aquatique	Données manquantes				

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Aucune information disponible.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Présente un faible danger pour l'eau.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Matériau durci Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente. Matériau non durci Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

##### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

200301 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS) Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; autres déchets municipaux; déchets municipaux en mélange

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### Transport fluvial (ADN)

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### Transport maritime (IMDG)

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys CemCore

Date de révision: 05.03.2021

Page 7 de 7

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

##### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Update 2018-05-23

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul
STOT RE 1; H372	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*